



COMMUNE D'EVIONNAZ

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

ENQUÊTE PUBLIQUE RUE DU ST-BARTHÉLÉMY – LA RASSE

Edition n° 17 du 30 avril 2021

La commune d'Evionnaz soumet à l'enquête publique pendant trente jours, conformément aux articles 39 et suivants de la loi sur les routes du 3 septembre 1965 (LR), le projet de :

- réaménagement de la rue du St-Barthélémy et réfection des réseaux souterrains

Le dossier est à disposition des intéressés au bureau communal. Les oppositions ou observations éventuelles doivent être communiquées au Conseil municipal, par écrit, dans les trente jours suivant la présente publication.

Evionnaz, le 30 avril 2021

L'Administration communale